

# Le programme en bref

JEUNES  
ET  
VIOLENCE  
.CH

Programme de prévention  
de la Confédération, des  
cantons, villes et communes

## A QUOI SERT LE PROGRAMME?

Le programme de prévention mis au point conjointement par la Confédération, les cantons et les communes pose les fondements d'une prévention de la violence efficace et durable en Suisse. Mis en œuvre depuis janvier 2011 pour une durée de cinq ans, il soutient les acteurs responsables à différents niveaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de mesures prometteuses pour la prévention de la violence, ce qui devrait permettre d'atteindre à long terme les trois objectifs suivants :

- **réduire les comportements violents chez les jeunes**
- **renforcer le sentiment de sécurité dans la population**
- **contribuer au développement sain et positif des enfants et des adolescents, ainsi que de leur entourage**

Les cantons, les villes et les communes sont responsables pour le développement et la mise en œuvre de stratégies et de projets de prévention de la violence. La Confédération a un rôle subsidiaire sous forme d'appui. Les deux axes principaux du programme, **apprendre les uns et des autres et transmettre les connaissances** sont déclinés en plusieurs activités et se concentrent sur la mise en place des fondements de bonnes pratiques dans la prévention de la violence, l'échange d'expériences et le réseautage. Le troisième axe, plus conceptuel, porte sur **l'amélioration de la coordination entre la prévention, l'intervention et la répression.**



---

## QUI Y PARTICIPE?

Le programme repose sur une collaboration impliquant la Confédération, les cantons et les villes/communes. Le comité de pilotage du programme a la volonté de faire participer les principaux acteurs en lien avec les questions de violence juvénile et de s'appuyer sur leurs expériences et compétences. Pour cela, il a mis en place au niveau professionnel et scientifique plusieurs groupes ayant des fonctions et des tâches différentes.

---

## A QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME?

Le programme national Jeunes et violence s'adresse à tous les acteurs responsables de la prévention de la violence au niveau des cantons et des communes afin de les soutenir dans la conception et la mise en œuvre de stratégies et de mesures de prévention dans les domaines famille, école et espace social.

Sur le terrain, la prévention de la violence n'est pas uniquement portée par les services cantonaux ou communaux. De nombreuses ONG, associations et privés ont développé, depuis de nombreuses années parfois, des concepts et projets de prévention de la violence. La prise en compte de ces acteurs est importante pour le succès de la prévention de la violence chez les jeunes. Leur expérience est transmise dans le cadre des groupes d'experts, des conférences et des séminaires thématiques. D'autre part, c'est au travers des cantons et communes que leurs offres peuvent être proposées comme projet modèle ou soumises à une évaluation scientifique.

# Le programme Jeunes et violence: composition des groupes

## Groupe de pilotage

Organe décisionnel du programme, le groupe de pilotage représente les trois niveaux de gouvernance par une représentation équitable de ses membres. Il se réunit 2 à 3 fois par an pour donner les orientations stratégiques et statuer sur un certain nombre de points: choix des membres des groupes d'experts, choix des projets modèles soutenus et des projets soumis à évaluation.

## Groupe de pilotage tripartite

**Objectif et tâches:** conduite stratégique, décisions stratégiques, choix de la composition des groupes d'experts, choix des projets soutenus.

**Composition:** 18 membres, soit 6 représentants de chaque niveau: Confédération, cantons, villes, communes

**OFAS:** conduite opérationnelle, secrétariat scientifique

## Réseau

**Objectif:** Collaboration et diffusion des savoirs

**Tâches:** Transmission d'informations réciproques horizontales et verticales

**Composition:** 26 représentants des cantons et 1 représentant par ville / commune intéressée

## Groupe d'experts «Good practice»

**Objectif:** Définition des bonnes pratiques de la prévention de la violence

**Tâches:** Elaboration de recommandations et d'aides à la pratique

**Composition:** 14 experts issus de la pratique et de la recherche

## Groupe d'experts «Prévention, intervention, répression»

**Objectif:** Coordination des 3 niveaux d'action

**Tâches:** Elaboration d'un concept de coordination

**Composition:** 10-12 experts issus de la pratique: prévention, intervention et répression

Famille

Ecole

Espace social

## Réseau des instances cantonales et communales de prévention de la violence

Au cœur du programme, le réseau réunit un représentant pour chaque canton ainsi que des représentants des villes et communes intéressées au programme. Les membres de ce réseau sont désignés par leur canton, ville ou commune respectifs. Ils veillent à assurer la transmission de l'information entre le programme et le terrain et, entre les départements ou dicastères de leur canton/ville/commune.

## Groupe d'experts Prévention, intervention, répression

L'interaction entre prévention, intervention et répression constitue un grand défi dans la pratique, en particulier au plan de la collaboration entre institutions (services responsables du droit pénal des mineurs, de l'instruction publique, des migrations et de la tutelle) et de la coordination des procédures (procédure pénale, exécution de la peine et procédure relevant du droit des étrangers). Un groupe d'experts étudiera la meilleure façon d'éviter des chevauchements de compétences et de développer une pratique cohérente.

## Groupe de contact de la Confédération

Réunissant une quinzaine de membre issus des divers départements et offices fédéraux concernés par le thème de la violence chez les jeunes, ce groupe a pour objectif d'assurer une coordination au niveau de la Confédération. L'échange d'informations sur la question des jeunes et de la violence permet une plus grande cohérence dans les actions. Le groupe se réunit une fois par an.

## Groupe d'experts «Good Practice»

Au terme des 5 ans du programme, les différentes expériences menées vont permettre de dégager des recommandations de bonnes pratiques. Il s'agit notamment de reprendre les conclusions des rapports de recherches, des évaluations de projets et du suivi des projets modèles. Le groupe d'experts « Good Practice » a pour tâche d'accompagner l'OFAS dans la récolte et l'analyse de ces éléments pour les rendre utiles et utilisables dans la pratique.